Lycée des Métiers de la Mode et des Services à la Personne

DIPLÔME D'ETAT

AIDE SOIGNANT

Une période de formation en milieu professionnel de 10 semaines réalisées dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales permet aux apprenants de parfaire leur apprentissage des pratiques professionnelles.

Le futur aide soignant doit être à l'écoute des autres. Il doit avoir des capacités relationnelles importantes et fait preuve de savoir être et de motivation. Il doit être mobile pour les lieux de stage.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaires d'un baccalauréat professionnel :

- Accompagnement, Soins, Services à la Personne option Structure ou Domicile
- Services aux Personnes et aux Territoires

Vaccins obligatoires identiques au personnel soignant (notamment Hépatite B)

FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE OU D'APPRENTI

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Aide soignant(e) en milieu hospitalier, en EHPAD, à domicile, en MAS

POURSUITES D'ÉTUDES

- Diplôme d'État d'Infirmier(e)

LA FORMATION

LES OBJECTIFS :

Accompagner la personne soignée dans les activités de la vie quotidienne, et participer dans une équipe pluri-professionnelle, sous la responsabilité de l'infirmier et dans la mesure de ses compétences, aux soins préventifs, curatifs ou palliatifs

LES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS DISPENSES :

11 semaines de formation et 10 semaines de stage :

- Module 2 : État clinique de la personne
- Module 3 : Soins
- Module 5 : Relation, communication
- Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers

Nous contacter

LYCÉE Emile Gallé THAON-LES-VOSGES

5 rue Auguste Dedecker
BP 80012
88152 THAON LES VOSGES
Tél : 03 29 39 31 67
ce.0880064@ac-nancy-metz.fr

académie Nancy-Metz
Institut de Formation d'Aides Soignants de l'Education nationale

IFAS-EN
2 rue de Lorraine
54550 PONT SAINT VINCENT
Tél : 03 83 47 98 27
ifas@ac-nancy-metz.fr